

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

G.I.E. Environment Technologies Ltd.

Interdit à Charles Abikhzer, Raphaël Benhamou, Marian Kellerman et Claude Guedj d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de G.I.E. Environment Technologies Ltd., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt des états financiers prévues au Règlement 51-102 et que ces personnes ont été administrateurs ou dirigeants de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initiés de l'émetteur, ces personnes peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 14 février 2007.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.